

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, tenue le **mercredi 21 septembre 2011 à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commissaires présents

Mme Michèle D. Biron, présidente
conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
Mme Élane Ayotte, vice-présidente
conseillère de la ville, Rosemont—La Petite-Patrie
M. Robert Coutu, vice-président
Maire de la Ville de Montréal-Est
M. Vincenzo Cesari
conseiller d'arrondissement, LaSalle
Mme Andrée Champoux
conseillère d'arrondissement, Verdun
M. Gilles Déziel
conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Chantal Rossi
conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord
M. Richard Ryan
conseiller d'arrondissement, Plateau-Mont-Royal
Mme Josée Troïlo
conseillère d'arrondissement, LaSalle

Commissaires absents

Mme Manon Barbe
Mairesse de l'arrondissement de LaSalle
M. Edgar Rouleau
Maire de la Cité de Dorval

Le sujet des Quartiers culturels étant de compétence du conseil municipal, la présence de Messieurs Robert Coutu et Edgar Rouleau, membres du conseil d'agglomération, était facultative.

Autres présences :

Mme Helen Fotopulos, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine et conseillère de la ville, arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

M. Jean-Robert Choquet, directeur, Direction de la culture et du patrimoine

M. Richard Adam, Direction de la culture et du patrimoine

Mme Geneviève Auclair, Direction de la culture et du patrimoine

Le quorum est atteint

Assistance :
120 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 05, la présidente, Mme Biron, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

Elle invite les membres de la commission à se présenter.

Par la suite, Mme Biron souligne la présence de Mme Helen Fotopulos et de l'équipe de la Direction de la culture et du patrimoine, monsieur Jean-Robert Choquet, monsieur Richard Adam et madame Geneviève Auclair.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Éline Ayotte, appuyée par M. Richard Ryan, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} septembre 2010

Sur une proposition de M. Cesari, appuyée par Mme Biron, le procès-verbal est adopté.

Mme Biron explique le déroulement de la séance et invite Mme Fotopulos à s'adresser à l'assemblée.

Mme Fotopulos salue les intervenants de tous les milieux et se réjouit d'être présente aujourd'hui dans le cadre de la présentation du document d'orientation, résultat de plusieurs années de travail de concertation. Par cette présentation, la Direction de la culture et du patrimoine souhaite que le document soit enrichi par la réflexion des citoyens et acteurs locaux. Elle rappelle que ces dernières années, elle a assisté à un développement de Montréal au chapitre de la culture, laquelle a été maintes fois soulevée et définie comme priorité lors du Sommet de Montréal en 2002. Finalement, elle souhaite une vitalité culturelle dans tous les quartiers montréalais et salue le travail effectué par la Direction de la culture et du patrimoine pour la préparation du projet des Quartiers culturels.

Mme Biron remercie Mme Fotopulos et cède la parole à M. Choquet qui fait une brève introduction pour ensuite inviter M. Richard Adam à débiter la présentation.

4. Présentation du dossier *Les Quartiers culturels*

Tout d'abord, M. Adam remercie sa collègue, Mme Geneviève Auclair et l'ensemble de l'équipe qui a travaillé à la préparation du document sur les Quartiers culturels.

En introduction, M. Adam expose les divers aspects abordés au cours de sa présentation :

- cadre politico-administratif de la Ville de Montréal
- historique du projet
- la démarche
- les pistes de réflexion

Quant aux pistes de réflexion, on dénombre les suivantes :

- l'action culturelle locale
- la promotion et l'animation
- l'aménagement et le transport
- les immobilisations
- la gestion et la coordination

Le cadre politico-administratif appelle à des compétences partagées entre la Ville centre et les arrondissements. D'un côté, la ville centre qui a pour rôle, l'élaboration d'une vision commune et de l'autre côté, les arrondissements qui exercent des compétences locales à l'égard des parcs et des équipements culturels, de sports ou de loisirs.

Il rappelle les événements marquants qui se sont produits au cours des 9 dernières années, soit depuis le Sommet de Montréal en 2002 et qui ont contribué à l'émergence du concept de quartiers culturels.

La **démarche d'étude** a mis en lumière l'évolution du concept de pôle culturel à quartier culturel. M. Adam a fait état des expériences de quartiers culturels d'ici et d'ailleurs ainsi que les politiques publiques en lien avec les Quartiers culturels. Par la suite, la Direction a effectué un repérage des quartiers culturels « existants » et « envisagés ». De cette démarche, s'est raffiné le concept de quartier culturel – version Montréal et la Direction de la culture et du patrimoine a dressé un constat des attentes et des besoins pour les services centraux, pour les arrondissements et pour les partenaires.

Par la suite, M. Adam a détaillé les **5 pistes de réflexion**.

1. L'ACTION CULTURELLE LOCALE

Cette action vise plus particulièrement la participation des acteurs locaux, arrondissements et partenaires du milieu, et viserait éventuellement à l'adoption d'un plan d'action culturel local et la possibilité pour l'arrondissement d'adapter sa réglementation d'urbanisme qui lui est applicable pour un développement intégré (aspects urbanistiques et culturels). Ces actions pourraient être soutenues par une équipe multidisciplinaire à la Ville centre.

2. LA PROMOTION ET L'ANIMATION

Cet axe fait référence à la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine ainsi que le

développement de circuits culturels. Il en appelle aussi à une collaboration de la part des commerçants pour revitaliser les artères commerciales, à l'encouragement à la tenue de festivals soulignant la diversité culturelle des quartiers et le soutien aux initiatives de médiation culturelle particulièrement pour rejoindre les communautés moins participatives à l'offre culturelle et susciter leur participation.

3. L'AMÉNAGEMENT ET LE TRANSPORT

À ce chapitre, on relève la question des espaces publics, le mobilier urbain, la signalisation culturelle, l'éclairage, le zonage et la réglementation ainsi que le transport actif et la qualité du milieu de vie.

4. LES IMMOBILISATIONS

Cet aspect fait référence aux équipements culturels publics et privés, les œuvres d'art public ainsi que les ateliers et résidences pour les artistes.

5. LA GESTION ET LA COORDINATION

Ce dernier aspect fait appel à une coordination des activités dans les différents quartiers culturels ainsi qu'entre les services centraux et les arrondissements.

La présidente, Mme Biron, remercie M. Adam et invite les citoyens à prendre la parole.

5. Période de questions et de commentaires des citoyens

Mme Madeleine Juneau, Maison Saint-Gabriel

Mme Juneau est très heureuse que la Commission tienne une consultation publique sur les Quartiers culturels. Elle soulève la question de la signalisation et souhaite qu'elle soit améliorée et qu'il y ait uniformité à l'image de ce qu'on peut voir en France.

Mme Christiane Fleurant, Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain

Mme Fleurant se demande à quel point la Ville tient à collaborer avec les acteurs locaux. *Mme Fotopulos précise que la concertation et la collaboration des citoyennes et citoyens sont souhaités, d'autant plus que ces actions font partie des orientations de la Ville.*

Mme Véronique Fournier, conseillère de la ville, arrondissement du Sud-Ouest

Mme Fournier s'intéresse à l'échéancier pour la mise en place des quartiers culturels et l'intégration à travers les démarches du Plan d'aménagement urbain et le Rendez-vous 2012.

Mme Fotopulos précise que lors des discussions sur le chapitre d'urbanisme, les arrondissements pourront soumettre des idées visant au développement des quartiers culturels.

M. Jacques Charrette, Centre culturel Georges-Vanier

M. Charrette a pris connaissance du document et relève l'absence du corridor culturel Griffintown. Il fait valoir que ce secteur est présentement en pleine revitalisation.

Mme Véronique Colas, Conseil jeunesse de Montréal

Mme Colas s'intéresse au positionnement de Montréal et de ses quartiers par le biais de la culture.

Mme Rose-Marie Goulet, artiste

Faisant référence à l'objectif visant à améliorer l'appui aux initiatives existantes en art public, énoncé dans le document d'orientation, Mme Goulet demande comment s'articulera l'ajout de l'art public à travers les quartiers culturels.

M. Choquet précise que c'est une compétence des arrondissements. Il souhaiterait davantage de projets d'art public. Aussi, il évoque une autre dimension qui se développe depuis quelques temps, soit la création de murales.

Mme Anne-Maude Fleury

Mme Fleury rappelle l'importance de la rue Bélanger dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie qui possède une histoire fascinante.

6. Période de questions des membres de la commission

La présidente, Mme Biron, invite les commissaires qui le souhaitent à s'exprimer.

M. Coutu se fait le porte-parole des villes liées et signale qu'il pourrait s'en inspirer pour un éventuel déploiement dans les villes liées.

Mme Ayotte voit les Quartiers culturels comme un projet porteur. Elle souligne l'importance d'une signalisation adéquate dans les quartiers culturels.

Quant à M. Ryan, il est heureux de la grande participation des citoyennes et citoyens. Il remercie M. Choquet.

M. Cesari félicite M. Choquet pour la présentation sur les Quartiers culturels.

7. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, Mme Biron remercie les citoyens, les représentants de la Direction de la culture et du patrimoine ainsi que les commissaires. Elle invite les personnes présentes à participer à la prochaine séance de la commission, le 12 octobre prochain, consacrée à l'audition des mémoires.

À 21 h 10, sur une proposition unanime, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE : 30 OCTOBRE 2012

ORIGINAL SIGNÉ

Mme Michèle D. Biron
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste